



SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

IMPLÉMENTATION DU DECOLONIAL DANS LE SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE BURKINA FASO

RCN J&D propose une synthèse des principales recommandations formulées par la Fondation AfricAvenir international, dans son étude pour l'implémentation du décolonial dans le secteur de la solidarité.

RCN J&D s'est associé à Broederlijk Delen et l'Institut de Médecine Tropicale pour mener une étude conjointe afin de disposer d'un cadre d'analyse qui nous permet d'examiner, en tant qu'acteurs de la solidarité, **les structures, les stratégies et les modes de pensée existants et dominants dans le secteur du développement** afin de pouvoir par la suite les ajuster pour arriver à une réalité plus équitable. L'étude ambitionne d'identifier et de reconnaître les inégalités existantes et les relations de pouvoir inégales afin de pouvoir les traiter durablement. Le cadre de l'étude, menée par la Fondation AfricAvenir, s'est concentré sur le Burkina Faso, avec une dizaine d'ONG belges et burkinabés ayant pris part à l'enquête.

L'étude définit le **concept de décolonisation** («visant à égaliser tout ce qui est resté inégal et à rééquilibrer tout ce qui est déséquilibré») comme étant basé sur le multiculturalisme ou pluriversalisme («résultat de la pluralité des cultures, des identités et de la différence des visions de monde») et le respect de l'indépendance des peuples, de la souveraineté des nations, et de la dignité humaine. Partant de cette définition, les auteurs estiment que cela rend nécessaire une excellente connaissance de l'histoire et un renouvellement de la pensée. Ils adressent donc une recommandation aux acteurs étatiques en insistant sur **l'importance de l'éducation pédagogique des Européens et des Africains**, brisant aussi le mythe selon lequel on a réussi parce qu'on a fait «l'école du Blanc », et proposant des programmes scolaires davantage focalisés sur les besoins et réalités locales et non extérieures, ouvrant aussi le débat sur le colonialisme global ou la «colonialité» des rapports à différents niveaux.

L'objectif de cette étude étant de reconnaître les inégalités existantes et les relations de pouvoir inégales afin de pouvoir les traiter durablement, celle-ci analyse les partenariats internationaux sous différents angles, précisant que la relation de partenariat suppose l'égalité des parties, partageant la même cause et la même lutte.

Le cadre global des rapports Europe-Afrique

Seule la décolonisation de ce cadre global peut conduire à un vrai partenariat, dit partenariat égalitaire, où les relations sont réciproques, égalisées ou mutuellement bénéfiques.

Il est recommandé d'identifier les éléments de déséquilibre ou de nature à causer le déséquilibre et essayer de les rationaliser pour conjurer ceux-ci en partant des racines mêmes du problème, en articulant le débat des crimes de colonisation et de l'esclavage ou en mettant, par exemple, en place un comité *vérité - réconciliation* pour épurer les rapports historiques entre l'Afrique et l'Europe et au besoin établir les responsabilités.

Le sens des financements de l'Europe vers l'Afrique

La décision de financement est prise en dernier lieu par le bailleur de fonds qui donne l'orientation souhaitée des programmes et définit les moyens alloués, amenant parfois un sentiment chez les ONG locales de « dépendance financière, imposition, instrumentalisation ou participation de façade des partenaires ». Le rythme et la priorisation des thématiques à développer apparaissent également imposées par les ACNG, qui dans la plupart des cas constituent les principaux vecteurs de financements, et sont donc parfois assimilées à cela dans les inconscients collectifs.

Plusieurs processus internes dénotent tout de même d'une volonté d'association des différents acteurs belges et burkinabè ou plus globalement africains dans le processus de décision au niveau des agendas, des thématiques abordées via la participation en physique ou en distanciel aux bilans annuels, et à la définition des programmes, ou via la création de synergies en Belgique ou au Burkina Faso. Les auteurs constatent également une inclusivité croissante en termes d'origines, de nationalité, de genre, dans les postes les plus élevés même au sein des sièges.

L'étude recommande que la **décision de financement soit inclusive, participative, conjointe**, partageant les responsabilités, démocratique et non subie, prise en concertation avec les partenaires locaux et tous les intervenants de la chaîne.

Elle suggère de créer des cellules de veille éthique au sein des administrations, des ACNG, pour réduire les cas d'abus et permettre aux partenaires et groupes cibles de témoigner d'actes contraires à l'intégrité.

L'absence ou la faiblesse de contribution financière des partenaires locaux (publics et privés)

Un élément d'inégalité partenariale réside dans la faible autonomie financière des structures locales.

L'étude recommande donc

- aux acteurs locaux: une transition vers un financement local à travers la diaspora, le recours au financement participatif (tontines, autofinancement...) comme source de financement alternatif des projets de développement et de solidarité; une définition claire des besoins en terme de formation et d'accompagnement financier;
- aux ACNG étrangères: un renforcement des capacités des partenaires pour une autonomisation progressive et immuable des acteurs locaux.

L'inclusion, inhérente à la coopération

L'étude part du principe que l'inclusion implique de travailler de concert, en synergie, ce qui suppose:

Au niveau des organisations locales

La transparence, le professionnalisme, et même le renforcement de la gouvernance interne, la diversification des sources de financement (inclusion financière) et la diligence dans la gestion des projets.

Au niveau des organisations occidentales

L'inclusion invite à **favoriser l'écoute et la prise en compte des avis des partenaires locaux**. Elle implique aussi de valoriser et bien **rémunérer l'expertise locale**. Une prise en charge du personnel à égalité de niveau entre le Nord et le Sud est ainsi recommandée. Certaines ACNG ont développé des systèmes de transparence dans toutes les étapes dans la coopération, utilisant aussi la pratique du « back-stopping » (suivi-progressif) qui permet d'ajuster le projet de manière flexible et concertée.

Plusieurs programmes portent des noms africains. Cependant, il y a encore des efforts à fournir pour **favoriser le recours aux langues locales** dans la réalisation des projets, ainsi que dans les outils de communication, les rapports d'évaluation, les documents de projet qui devraient être plus systématiquement traduits en langues locales pour inclure les communautés dans les différents processus. Cela favorise par ailleurs la définition des projets selon leurs besoins et évite les pratiques « top-down ».

Au niveau des bailleurs de fonds

L'étude invite à débattre sur les préoccupations communes et conclure ensemble sur un modèle délibératif, préconisant une simplification des procédures, la définition des programmes en synergie et la mise en place de mécanismes d'implémentation de contrôle, d'évaluation et de suivi concertés.

Enfin, les auteurs recommandent de tendre vers la composition hétéroclite des instances de décision, et l'instauration de la délibération et du consensus; le principe de bonne gouvernance exigeant que les personnes concernées par le projet aient leur mot à dire.

L'approche conventionnelle et les intérêts communs

Les organisations locales existant avant la conclusion de partenariats avec les ACNG belges (et non créées à l'initiative de l'ACNG) ont démontré une plus grande indépendance et un partenariat dicté par des intérêts communs partagés.

Lorsque le rapport partenarial est défini contractuellement et non par appel d'offres, cela présente en effet l'avantage de définir dès le départ la manière dont la collaboration va être définie. Les parties se rapprochent pour définir leurs intérêts communs à travers une convention de partenariat, et ce avant toute action. Les motifs et l'agenda ne sont pas encore construits, et c'est mutuellement que l'architecture du partenariat va se définir. Dans le cas de l'appel d'offre, même s'il y a contractualisation, il s'agit d'abord d'une « offre », ce qui signifie que le cadre est le plus souvent déjà fixé. Celui qui répond à l'appel adhère à un schéma déjà construit.

La prise en compte des variants socioculturels

L'étude constate que cette prise en compte reste encore faible, la définition des projets partant parfois d'indicateurs de performance et de valeurs exogènes (ex: les Indices de Développement Humain des Nations Unies, les thématiques prioritaires de l'Union Européenne ou de la Coopération belge). Les auteurs citent également la question du genre et de l'accès des femmes à la terre qui génère souvent un conflit de valeurs, opposant l'approche des ACNG belges à la vision socio-culturelle au Burkina Faso. Ils estiment donc impératif de mieux réfléchir sur l'approche genre, non pas dans le principe de soutenir les déséquilibres, mais sur la meilleure méthode de l'implémenter en accord avec la culture locale.

Une communication concertée doit être réalisée sur les indicateurs de progrès des projets en évitant l'exportation des indices de valeur supranationaux parfois inadéquats face aux réalités concrètes du projet.

Ils recommandent par ailleurs d'éviter l'envoi de contrôleurs ou coordinateurs expatriés n'ayant aucune expérience des réalités de l'Afrique, soulignant, parmi les pratiques favorables constatées, une imprégnation de la culture locale du site d'implantation des projets à travers le recours aux personnels locaux et à du personnel ayant séjourné en Afrique pendant des périodes plus ou moins longues.

Des mécanismes d'expatriation adaptés doivent permettre en même temps d'échanger les expériences, de travailler ensemble dans la réalisation de projets communs et de gagner en expertise par le travail auprès des populations cibles.

La valorisation des savoirs endogènes et l'engagement citoyen

L'étude indique avoir constaté, comme élément participant à la décolonisation, que chez la plupart des partenaires, les savoirs endogènes sont valorisés et professionnalisés. On peut l'observer autant dans le domaine agropastoral avec les techniques endogènes en matière d'agroécologie, qu'à travers les méthodes alternatives de gestion des conflits (promues par RCN J&D). Les connaissances autrefois qualifiées de «villageoises» sont ici capitalisées et professionnalisées dans les langues locales.

Les évaluateurs expliquent par ailleurs que si les activités liées au développement économique sont importantes pour la capacitation des populations cibles, il est important de mettre l'accent sur le potentiel et les opportunités de leur environnement immédiat afin que celles-ci se voient comme les premiers acteurs de leur épanouissement, point clé de ce processus décolonial.

Ils encouragent donc les pratiques visant à former, « partager » et non « à financer » telles que :

- Les Dassandaga, les « marchés de savoirs » organisés par certains partenaires locaux visités. On y vient pour vendre son savoir en échange d'autres savoirs lors de forums communautaires;
- La formation intellectuelle et civique, comme les thés débats qui mobilisent un groupe de jeunes;
- Les formations d'insertion socio-professionnelles au sein des villages où l'on finance la transmission d'un savoir-faire et/ou sa professionnalisation.

Les pratiques qui induisent un processus d'autonomisation progressive et inclusive, sans alimenter la dépendance sont en effets favorables au «décolonial».

Communication et image

On ne présente plus une image de « cas sociaux » ou de maladie mais des personnes souriantes auxquelles les financements et les activités peuvent apporter un coup de pouce à la réalisation de leur projet, à la valorisation de leur expertise et savoir-faire. L'activité champêtre n'est plus présentée comme celle de celui qui n'a pas pu aller à l'école, mais plutôt comme un moteur réel de croissance et de développement durable.

Il est ainsi recommandé :

- Une évolution vers une valorisation des partenaires et communautés locales.
le mot « paysan » est remplacé par « entrepreneur agricole »
le mot « bénéficiaire » est remplacé par « partenaire »
- Le recours aux langues locales dans la réalisation des projets
- Des campagnes inclusives et « antiracisme » par le biais des réseaux sociaux et des supports de communication, mettant en avant l'activité même des populations cibles, et leur savoir-faire, et non le caractère nécessaire de leur situation